

Communiqué de presse – 2 juillet 2019

Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes et Crédit Agricole Assurances mettent en place des mesures d'urgence pour leurs clients sinistrés

À la suite des intempéries de la mi-juin, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes et Crédit Agricole Assurances se mobilisent pour accompagner leurs clients sinistrés. Face aux catastrophes naturelles, des mesures exceptionnelles sont mises en place afin de faciliter et d'accélérer leurs démarches.

Dès le lundi 17 juin, le Crédit Agricole a déclenché un dispositif important pour accompagner les clients sinistrés par les violentes intempéries du week-end. Les conseillers ont contacté leurs clients pour écouter, rassurer et mesurer l'ampleur des dégâts subis. Les conseillers échangeront avec leurs clients pour leur **proposer les mesures les plus adaptées à leurs cas et à leurs situations humaine et économique**. Ils sont à la disposition des particuliers, agriculteurs et dirigeants d'entreprise pour les soutenir et suivre leur dossier au plus près.

Crédit Agricole Assurances accompagne d'ores et déjà plus de 3300 clients sinistrés, sur les départements de l'Isère, de la Drôme et de l'Ardèche. Les assistants, en charge de ces sinistres, sont mobilisés pour offrir aux clients leur meilleure qualité de service, de façon personnalisée, soit sur le terrain soit à distance.

Une enveloppe d'aide d'urgence d'un montant total de **4 millions d'euros** a été débloquée par le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes pour accompagner tous les clients concernés (particuliers, entreprises et agriculteurs) par des **prêts à taux 0 %** :

- Crédit à la consommation jusqu'à 3.000 € sur 36 mois et possibilité d'une pause en capital de 6 mois maximum sur les crédits habitat en cours pour les particuliers
- Prêt jusqu'à 10.000 € sur 12 à 18 mois pour les entreprises et les agriculteurs.

Pour les agriculteurs et entreprises, des **mesures financières d'urgence complémentaires** sont mises en place :

- Pour préserver la trésorerie :
 - o pause sur prêt (total ou en capital) jusqu'à 18 mois sans frais de dossier
 - o report d'échéance sans majoration de taux ni frais de dossier
- Pour répondre aux besoins de trésorerie à court terme :
 - o Prêt à 0 % jusqu'à 10.000 € et jusqu'à 18 mois sans frais de dossier
 - o Prêt à 0,5 % (0,2 % pour les jeunes agriculteurs) jusqu'à 30.000 € sans frais de dossier pour faire face aux charges
 - o Prêt à 0,5 % (0,2 % pour les jeunes agriculteurs) en attendant les indemnisations, selon le montant attendu, sans frais de dossier
- Pour répondre aux besoins de trésorerie à moyen terme :
 - o Complément de fonds de roulement jusqu'à 50.000 € de 36 à 60 mois, avec différé jusqu'à 12 mois et taux Agilor
 - o Restructuration de la dette au cas par cas
- Pour accompagner l'installation de protections des cultures ou une diversification des activités : Prêt jusqu'à 50.000 € sur 84 mois maximum avec un différé possible de 12 mois, au taux Agilor.
- Pour accompagner les audits globaux d'exploitation : participation du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes à hauteur de 200 € pour un Audit technico économique, financier et social établi par un organisme agréé.

Des **réunions publiques** d'information sont organisées à **20 h 30** dans différentes communes :

- le mardi 9 juillet à Saint-Sauveur-de-Montagut, salle La Cheminas ;
- le mercredi 10 juillet à Triors, salle de la mairie ;
- le jeudi 11 juillet à Tullins, salle Jean-Moulin ;
- le mardi 16 juillet à Châteauneuf-sur-Isère, salle de l'Europe
- à Vals-les-Bains (date et lieu à confirmer).

« Toutes nos équipes sont mobilisées pour accompagner en proximité nos clients sinistrés. Chacun d'entre nous a à cœur d'offrir les solutions de réparation ou d'indemnisation permettant à tous ceux qui nous font confiance de surmonter cette épreuve le plus rapidement possible », déclare Thierry Langrenoy, Directeur général adjoint de Crédit Agricole Assurances et Directeur général de Pacifica.

« Nos racines coopératives nous poussent naturellement à ce devoir de solidarité. Nous restons attentifs à chaque situation et mettons en place un accompagnement sur-mesure », explique **Jean-Pierre Gaillard**, Président du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes.

« Nous avons tous été touchés par l'ampleur des dégâts. Nous mobilisons l'ensemble de nos services pour accompagner au mieux nos clients sinistrés qui participent à la richesse de notre territoire et sommes également en contact étroit avec les acteurs institutionnels », souligne **Christian Rouchon**, Directeur général du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes.





Contacts presse

Crédit Agricole Sud Rhône Alpes : Anne-Gaëlle Metzger – anne-gaelle.metzger@ca-sudrhonealpes.fr – 06 13 69 22 79

Crédit Agricole Assurances : Françoise Bololanik – francoise.bololanik@ca-assurances.fr – 06 25 13 73 98

À propos du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes

Banquier-assureur comptant plus de 753.700 clients, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes est le leader en Isère, Drôme, Ardèche et Est lyonnais. Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes et de ses 340.350 sociétaires, il sert les particuliers, les entreprises, les collectivités et les associations, et assume ainsi son rôle de 1er financeur de son territoire. Banque contemporaine tournée vers l'avenir, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes accompagne ses clients dans leurs nouveaux usages et attentes et poursuit sa transformation vers un service multicanal couplé à son réseau d'agences de proximité pour mettre en musique la signature du Groupe Crédit Agricole « Toute une banque pour vous ». Retrouvez nos communiqués de presse sur www.ca-sudrhonealpes.fr/Espace_Presse.html

À propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 4 600 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2018 s'élève à 33,5 milliards d'euros (normes IFRS). www.ca-assurances.com